



Robert Stanfield, député conservateur (Nouvelle-Écosse), leader de son parti et chef de l'opposition.

y avait perdu 28 sièges tandis que le parti conservateur en avait gagné 22 : cette année, le premier en a gagné 19 et le second en a perdu 15. Le Nouveau

parti démocratique voit le nombre de ses sièges passer de 11 à 8.

Les trois provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta), qui disposent de 45 sièges, constituent une petite forteresse du parti conservateur, lequel obtient 36 sièges, dont les 19 sièges de l'Alberta, tandis que le parti libéral, en progrès, n'en totalise que 5. Le Nouveau parti démocratique perd 4 de ses 8 sièges. En Colombie-Britannique (23 sièges), le parti libéral progresse de la même façon que le parti conservateur et le Nouveau parti démocratique en fait les frais : il perd 9 de ses 11 sièges.

Le parti libéral dispose maintenant de 141 sièges, soit 32 sièges de plus que dans la législature précédente. Ce gain, qui lui a rendu la majorité perdue en 1972, s'est opéré pour l'essentiel au



Réal Caouette, leader du Crédit social, député (Québec).

détriment du parti conservateur (107 — 12 = 95) et, plus encore, du Nouveau parti démocratique (31 — 15 = 16), les deux partis qui, en refusant le budget du gouvernement, avaient provoqué la dissolution de la Chambre des communes. ■

économie

Les indicateurs sociaux

*Statistique Canada
tente de mesurer les «préoccupations sociales».*



L'idée, encore très neuve, d'élaborer des "indicateurs" qui permettraient de mesurer l'importance et l'évolution des préoccupations sociales a donné naissance, au cours des deux dernières années, à des travaux spécialisés. Sur les indicateurs sociaux au Canada, le Bureau fédéral de la statistique que dirige Mme Sylvia Ostry vient de conduire une première étude (à paraître) qui est déjà une somme du point de vue des références.

Au delà de l'économie

Qu'est-ce qu'un indicateur social? Il n'est guère possible de proposer une définition. Disons que ce sont des statistiques qui, choisies et organisées pour rendre compte des conditions et tendances sociales dans un pays, servent de "baromètre" aux changements sociaux qui affectent ce pays. Leur utilité est donc potentielle. Ils n'en sont pas moins précieux. Pour qu'un pays atteigne les objectifs à caractère social

qu'il s'est fixés, il est nécessaire en effet qu'il ait à sa disposition un "portrait statistique" de la population dans ses activités et dans son environnement.

C'est à la fin des années 60 que l'idée de recourir à de tels indicateurs est apparue, en même temps que la confiance dans une croissance économique indéfinie commençait à diminuer. Il a semblé de plus en plus nécessaire de faire référence à la "qualité de la vie" et à des critères qui ne soient pas seulement économiques. Le Bureau fédéral de la statistique a été amené à constituer un système de statistiques capable de répondre à ces nouveaux besoins. Ce travail, du fait même de son orientation vers des aspects sociaux plutôt qu'économiques et individuels plutôt que collectifs, permet en outre d'obtenir une image, non plus atomisée, mais articulée de la société canadienne, plus conforme à la réalité. En effet, en dépit de la diversité de la population, de la multiplicité des cultures, de l'immensité et des contrastes du territoire,

la société canadienne possède une organisation due à un système politique commun, à l'interdépendance des économies régionales, à une législation relativement uniforme et même à des éléments communs de l'héritage culturel.

L'outil de travail

Le nombre des «préoccupations sociales» sur lesquelles les indicateurs sociaux doivent apporter une information n'est pas limité (1). Statistique Canada en a retenu quatorze, dont certaines sont spécifiquement canadiennes. Ces préoccupations sont la population et la famille, la santé, l'éducation, l'aménagement du temps (travail et loisir), le travail, le revenu, la consommation, l'environnement, le logement, le bilinguisme, les peuples autochtones (Indiens et Inuit), le multiculturalisme,

1. Voir Liste des préoccupations sociales communes à la plupart des pays de l'O.C.D.E., Organisation de coopération et de développement économiques, Paris 1973.